



## CCS DU TITRE PROFESSIONNEL ECSR

### **ANIMER DES ACTIONS DE FORMATION A LA CONDUITE EN SECURITE DES VEHICULES MOTORISES A DEUX ROUES EN CIRCULATION ET HORS CIRCULATION**

#### CONTEXTE :

En 2017, le titre professionnel ECSR viendra remplacer le BEP CASER comme formation obligatoire et suffisante pour toute personne souhaitant occuper la fonction de moniteur au sein d'une école de conduite. L'option « Moto » est intégré comme CCS de ce titre.

#### PERSONNES CONCERNÉES :

Salariés ou demandeurs d'emploi souhaitant se former ou valider leurs compétences complémentaires à la fonction d'enseignant de la conduite ou de la sécurité routière des véhicules motorisés à deux roues

#### PRÉ-REQUIS :

Etre titulaire du titre professionnel d'ENSEIGNANT(E) DE LA CONDUITE ET DE LA SECURITE ROUTIERE

Posséder le permis A

#### DUREE :

Formation composée de 210 h de formation en centre, 70h de stage en entreprise

#### OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Permettre l'accès à la profession d'enseignant de la conduite en sécurité des véhicules motorisés à deux roues.

Pouvoir préparer des actions de formation pour tous publics en se conformant au Référentiel correspondant

Animer ces actions dans le but de faire adopter aux apprenants un comportement respectueux des autres usagers de la route.

Favoriser leur prise de conscience des enjeux du développement durable.

#### METHODES PEDAGOGIQUES :

Exposés étayés par des diaporamas, des vidéos, des exercices, des études de cas.

Questions / réponses.

Alternance d'apports théoriques et partage d'expériences des stagiaires et du formateur.

Mise en situation sur des véhicules adaptés.

Exercice en atelier de travaux sur des thèmes sélectionnés.

#### DISPOSITIFS DE SUIVI :

Feuille d'émargement par demi-journée signées par le stagiaire et contresignées par le formateur

Attestation de formation individuelle

#### VALIDATION DES ACQUIS :

Examen du CCS complémentaire moto du titre professionnel d'ENSEIGNANT(E) DE LA CONDUITE ET DE LA SECURITE ROUTIERE

#### DISPENSATEUR DE FORMATION:

Formateurs diplômés et reconnus compétents

### CONTENU DE LA FORMATION :

#### **L'ENVIRONNEMENT DE LA CONDUITE EN SECURITE**

Etre conscient et faire prendre conscience des responsabilités citoyennes, juridiques et sociales des conducteurs pour adopter des comportements sécuritaires

Respecter et faire respecter le code de la route, la réglementation et la sécurité routière

Intégrer les principes du développement durable dans l'enseignement de la conduite et de la sécurité routière

#### **ANIMER UNE SEANCE INDIVIDUELLE OU COLLECTIVE DE FORMATION A LA CONDUITE D'UN VEHICULE MOTORISE A DEUX ROUES HORS CIRCULATION**

Adopter un comportement adapté en termes de sécurité routière aux situations de conduite d'un véhicule motorisé à deux roues

Connaitre les dangers inhérents à la conduite d'un véhicule motorisé à deux roues dans un environnement routier donné

#### **ANIMER UNE SEANCE INDIVIDUELLE OU COLLECTIVE DE FORMATION A LA CONDUITE D'UN VEHICULE MOTORISE A DEUX ROUES EN CIRCULATION**

Les méthodes et techniques pédagogiques de l'apprentissage de la conduite d'un véhicule motorisé à deux roues

Utiliser un dispositif de liaison radio

#### **ENSEIGNER LES SPECIFICITES DE L'ENVIRONNEMENT DE LA CIRCULATION ET DE LA CONDUITE DES VEHICULES MOTORISES A DEUX ROUES**

Sensibiliser les apprenants aux risques inhérents de la conduite d'un véhicule motorisé à deux roues

Conduire dans des conditions optimales de sécurité

Adopter les comportements appropriés

